

Par courriel

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Québec, le 17 septembre 2013

Monsieur Michel Duquette
Chargé de projet
Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs
Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Questions des participants à l'audience concernant le *Projet d'ouverture et
d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles par Mine Arnaud inc* (DQ26)

Monsieur,

Veillez trouver, par la présente, une demande d'information d'un participant qui a été
adressée à la commission concernant le point suivant :

- Advenant des conditions météorologiques défavorables et une mauvaise qualité
de l'air, le promoteur compte mettre en application certaines mesures
d'atténuation. Parmi celles-ci, il envisage l'«arrêt de transport des stériles». Est-
ce que le MDDEFP et ses inspecteurs entendent surveiller cette mesure proposée
par le promoteur? Si oui, comment compte-t-il faire appliquer cette mesure
d'atténuation? Quel serait le délai d'intervention acceptable de la part du
promoteur dans une telle situation?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 19 septembre prochain**,
compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agrèer, Monsieur, nos salutations
distinguées.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission